



bon réflexe du papa...mais imaginons s'il avait eu un autre bon réflexe du genre coup de boule! ben le papa serait en garde à vue actuellement.... serait-il passé au tribunal pour agression? aurait-il eu des dommages et intérêts à verser? ce fait serait-il inscrit sur son casier judiciaire? vive la France

**phenix3**



19/09/2014 à 16h26

[Alerter le modérateur](#)

[Recommander](#)

il faut absolument envisager de punir ce genre de "tentative d'enlèvement " . . il faut que les députés mettent en place des lois inhérentes a ce genre de situation. . nos enfants sont en danger permanent...!" . il est absolument pas normal que qui que se soit puisse en toute impunité essayer entrainer un mineur a le suivre par force ou par ruse.

**laghetan**



19/09/2014 à 16h07

[Alerter le modérateur](#)

[Recommander](#)

Et si par chance un juge avec un demi cerveau décide de protéger les intérêts de l'enfance (en général) et ordonne une perquisition au domicile de ce déchet d'humanité..... Son pc contient peut-être des éléments permettant de le mettre à l'ombre. Mais non il faut à tout prix maintenir la présomption innocence..Et les enfants ils ne méritent pas d'être protégés..Un papa dégoûté de notre système.